

Edito

Maintenir le cap ?

Ce serait, selon ses dires, la politique qu'entend mener notre nouvelle ministre. Mais de quel cap s'agit-il ? Au vu des dernières annonces, le même que celui de ses prédécesseurs : un cap non pas de Bonne Espérance mais plutôt un cap hasardeux qui mène directement vers l'iceberg !

Et ce n'est pas l'équipe en place aux côtés de la capitaine Genetet qui va nous rassurer : la Niña, la Pinta et la Santa Maria sont devenues Ni-GIPA, Ni-Point-d'Indice et Sans-ta-revalorisation... A ce train là, ce ne sera ni Byzance ni les Amériques, malgré les appels au large qui rythment notre quotidien administratif avec Imag'in, Delos, Gaïa, Tahigo, Compas, Colibris, Phare, et Amigo !



Et même si nous ne demandons pas à ce que les établissements deviennent la croisière s'amuse, nous serions bien heureux-ses de voir de nouveaux membres d'équipage venir bravement renforcer nos rangs. Hélas ! les années passant, les enrôlements à bord se font de moins en moins nombreux et la chaloupe peine chaque jour davantage à se frayer un chemin dans le courant, alors même que la traversée a été allongée de deux ans.

Et alors que nous sommes en plein grain, ils veulent encore débarquer près de 4000 ma-

rins ! Comment, dans ses conditions, hisser la grand voile ?

Bientôt, sur certains navires, on imposerait les uniformes ? A défaut de gouvernail, le gouvernement S(N)Urfe sur une idéologie passéiste et réactionnaire...

En vérité, nous naviguons sans boussole, toujours à la merci tantôt d'un récif, tantôt d'un écueil... L'horizon à tribord est très menaçant. La pénurie à bord se fait lourdement sentir et la barque prend l'eau. Et pourtant, hardis moussaillons, ce n'est pas faute de jouer de la corne de brume ! Sans cesse sur le pont, sans jamais prendre un quart de repos, toujours la vigie aux aguets, il nous a fallu secouer le foc des savoirs, défaire le brevet de maistrance, repousser l'enrôlement de nos mousses dans des formations au garde à vous...

Alors Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Quelle direction va prendre le navire ? Le Kraken va-t-il définitivement le faire chavirer, le faire couler et dévorer ses marins ?

L'équipage gronde, proche de la mutinerie. Il attend des actes forts, un changement de cap rapide car nous ne voulons pas que notre caravelle sombre ni ne devienne bateau fantôme ! Ne compte pas sur nous pour devenir des pirates qui sabordent le navire ; nous resterons des marins fiers, nous remonterons le vent contraire et nous combattons au pavillon rouge jusqu'au dernier boulet !

Sommaire

Éditorial	1
Rentrée	2
Actions	3
Stagiaires et Inter	4
Congrès FSU	5
Courants de pensée	6
Non-Titulaires et SRIAS	7
Stages 2024-2025	8

La Section académique a lancé, dès la rentrée, une enquête auprès des S1 (secrétaires de section) et correspondant.es pour connaître la situation dans les établissements de l'académie.

Voici quelques témoignages, édifiants, montrant la pénurie accrue d'enseignant-es face à des effectifs toujours pléthoriques d'élèves, le manque de moyens, les conséquences désastreuses du Choc des savoirs en collège, la désorganisation des services ...

Bref, la rentrée n'a pas été le long fleuve tranquille que les discours officiels voudraient nous faire croire !

Une collègue assurant l'un des groupes est absente, **la direction a imposé aux autres collègues de reprendre les classes entières**... désorganisant complètement le travail mené, et obtenant ainsi un remplacement « gratuit ». (Viviana - 44)

Au 1er septembre, **il manque 6 professeurs principaux**. Plusieurs raisons expliquent cela : la lourdeur toujours plus grande des tâches demandées aux PP, mais aussi des **emplois du temps fortement impactés** par la mise en place du Choc des savoirs ... De nombreux collègues commencent l'année en **situation de mal-être**. (Aude, 44)

Les **emplois du temps** sont **très dégradés** pour la plupart des collègues. Les vœux ne sont pas respectés et certains collègues n'ont pas une seule demi-journée. (Anne, 72)

Du jamais vu depuis 25 ans ! Une **équipe déjà blasée** ... (Christelle, 72)

Nous n'avons **plus d'assistante sociale**. (Charlotte, 72)

Il nous a été annoncé que **deux salles informatiques** avaient été **supprimées** ! Solution : les élèves doivent apporter leur portable Région. (Laurence, 44)

Les **élèves sans affectation** sont **nombreux** à la rentrée, souvent parmi les "plus éloignés" de l'école ... (Françoise, Psy-EN)

18 heures de lettres sont finalement non pourvues suite à la démission d'une stagiaire. (Anne, 49)

Notre **médecin scolaire** a **démissionné**. (Loïc, 85)

Il manque un BMP en maths et en français pour faire les groupes de 6° et 5°. Résultats : aucun groupe en 6ème, pas de groupe de français en 5ème. (Pascale, 49)

De nombreuses classes ont une **pause méridienne non réglementaire**. (Isabelle, 85)

Les **classes de 6°** sont à **30**. (Anne, 44)

Suite à la réforme des chocs des savoirs et des alignements en 6° et 5°, les **permanences** se trouvent être **surchargées** (Sophie, 72)

Il a été annoncé en réunion de rentrée qu'il n'y aurait **pas d'HSE**. (Laurent, 72)



Premier syndicat du Secondaire, le SNES-FSU vise à construire des mobilisations majoritaires et avec l'intersyndicale la plus large possible. Sa capacité à mobiliser largement au cours de l'année 2023-2024 a été manifeste : mise en échec de la pseudo revalorisation du Pacte, défense de l'École publique après les provocations de la Ministre Oudéa-Castéra, mise en échec de l'application concrète du « Choc des savoirs » dans les établissements, notamment lors des Conseils d'administration, report de la mise en place du nouveau DNB et de sa fonction de couperet pour l'entrée en lycées, ajournement de la réforme des concours et de la formation initiale...

En cette rentrée 2024-2025, malgré une incroyable période de confusion et d'instabilité politique, dont le point d'orgue aura été la énième nomination d'une Ministre de l'Éducation nationale, dont on peut d'ores et déjà dire, sans être voyant·e, qu'elle sera une énième marionnette d'un gouvernement technocratique qui continuera de diminuer le « coût » des élèves et des personnels de l'Éducation, le SNES-FSU tiendra toute sa place dans le mouvement social, dans le domaine éducatif mais également pour ses exigences de progrès. Ci-dessous un petit récapitulatif chronologique des premières mobilisations dans l'Académie :

- **Information et défense des collègues** : le SNES-FSU poursuit sans relâche cette mission essentielle, ce qui s'est traduit, par exemple, par la venue de militant·es des cinq départements à Angers, lors de la **rentrée des stagiaires**, le lundi 26 août.

- Grâce aux retours de terrain des S1, **interventions dans la presse**, dès la rentrée, pour dénoncer le **manque flagrant de personnels** de l'Éducation et les **effectifs chargés** dans les classes, tant en collège qu'en lycée. Ainsi, nationalement, le 5 septembre, dans au moins 56 % des établissements, il manquait au moins un·e enseignant·e.

- **Mobilisation contre la répression syndicale** : rassemblement devant le commissariat de Rezé (44) le mercredi 4 septembre pour soutenir deux syndicalistes (SNUIPP et Sud) convoqués pour leur participation à une action contre le « Choc des savoirs » l'an dernier. Il s'agissait de dénoncer la répression syndicale et continuer à revendiquer le retrait des mesures de cette réforme désastreuse.

- **Manifestation le samedi 7 septembre en faveur de nos revendications sociales** (abrogation de la réforme des retraites et des ordonnances Macron, augmentation des salaires, pensions et minimas sociaux, défense et développement de nos services publics et de nos industries).

- **Mobilisation le mardi 10 septembre** pour l'École publique, contre la passation des évaluations nationales, la mise en place du « Choc des savoirs », la réforme des lycées pro, contre le Pacte et pour un « choc des moyens ».

- **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles** : rassemblement en soutien à Gisèle Pelicot le samedi 14 septembre.

- Participation dans toute l'académie aux actions des 20, 21 et 22 septembre, à l'occasion de la **Journée Internationale de la Paix 2024** (alors que la France est devenue le deuxième pays exportateur d'armes dans le monde).

- **Manifestation le samedi 28 septembre** pour la défense et l'application effective du **droit fondamental à l'avortement** partout dans le monde.

- **Journée de riposte sociale** lors de la **grève nationale interprofessionnelle du mardi 1er octobre**, pour les salaires, les services publics, l'abrogation de la loi retraite. Il est à noter qu'il y a eu, dans l'académie, 13 rassemblements et manifestations.



Et la suite ?

Face au rouleau compresseur de la droite ultralibérale, il apparaît nécessaire de consulter les adhérent·es pour que le SNES et la FSU prennent toute leur place dans un projet de construction d'un front commun en faveur des services publics, qui s'inspirerait, pourquoi pas, de la grève historique au Québec à la fin de l'année 2023.

Les résultats des affectations dans l'académie ont été affichés plus tôt cette année (12 juillet). Nous avons dû intervenir auprès du rectorat pour quelques situations problématiques afin d'obtenir une révision d'affectation. Les services ont globalement été à l'écoute et ont modifié l'affectation quand cela était possible.

Une veille des mails a été organisée, comme d'habitude, pendant l'été, mais celle-ci a été plus calme puisque les stagiaires avaient pu rentrer en contact avec leur établissement avant la fermeture et obtenir les informations nécessaires. Un grand merci toutefois aux S1 et correspondant-es qui ont accepté d'être mis-es en relation avec les quelques stagiaires « perdu-es » qui n'avaient pu joindre leur établissement dans les temps.



Le 26 août a eu lieu la traditionnelle rentrée des stagiaires sur les sites de l'INSPE et du collège Mermoz, à Angers. Les militant-es des sections départementales et académique présent-es ont pu répondre aux principaux sujets d'inquiétude : composition du service, lieux de formation, frais de transport et, bien sûr, mutations Inter...



Le **stage du 13 novembre**, organisé au niveau fédéral (FSU) par le SNES, le SNUEP et le SNEP sera l'occasion de revenir, le matin, sur les **problématiques propres aux stagiaires** : droits et obligations statutaires, rémunération, aides et remboursements de frais, (re)classement, évaluation de l'année de stage, titularisation ... L'après-midi sera consacré aux **mutations Inter**. Le stage se déroulera à la **Gare de l'État, à Nantes, de 9h à 17h**. Il sera également possible de suivre ce stage en visio (le signaler par mail) pour les collègues qui habitent loin ou ne peuvent se déplacer (les échanges en direct, plus fluides, restent toutefois préférables).

Nous restons aussi joignables par mail, au téléphone lors de nos permanences (mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi : contacts sur notre site), à l'INSPE de Nantes (un vendredi sur deux, lors de la pause méridienne), ponctuellement à l'INSPE du Mans, et dans nos bureaux des sections départementales et académique.

Mouvement INTER 2024 ... dans une certaine incertitude ...

Le serveur SIAM pour le mouvement Inter 2025 ouvrira après les vacances d'automne pour une durée de 3 semaines.

Depuis presque deux ans, le Ministère promet une réflexion en profondeur sur l'Inter, réflexion réclamée aussi par le SNES-FSU qui demande, sans relâche depuis sa disparition, le retour d'un mouvement en une étape unique, seul à même de re-fluidifier un peu la mobilité dans un contexte de réduction permanente de postes. Reste que les groupes de travail préparatoires sont repoussés régulièrement ; une seule réunion s'est tenue, très générale et floue, mélangeant notamment 1er et 2nd degré, qui n'a apporté aucune réponse aux représentant-es du SNES-FSU qui demandent des simulations sur l'impact des modèles possibles, générant plus d'inquiétudes que d'espoirs. En parallèle de ce travail à moyen terme, le ministère était cependant obligé de travailler sur les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui doivent être étudiées tous les trois ans. Après une première version vivement critiquée par les représentants

nationaux, le ministère semble avoir fait machine arrière.

Les règles du mouvement ne changeront donc pas de façon sensible pour cette année ; cependant, certaines dispositions pourraient évoluer : il faudra être particulièrement prudent-es, dans l'attente de la publication de la

version définitive, à l'évolution de la prise en compte des conditions de rapprochement de conjoint-es dans les cas de situations peu stabilisées. Ces modifications risquent particulièrement de pénaliser les stagiaires, pour lesquel-les, déjà, le taux de maintien dans l'académie a fortement chuté au dernier mouvement.

MUTATIONS 2025



Ne restez pas
seul-e face à
l'administration !

Le Snes-FSU
reste à vos côtés



N'hésitez pas à contacter les militant-es académiques sur les adresses emploi@nantes.snes.edu stagiaires@nantes.snes.edu pour éviter toute erreur aux lourdes conséquences.

Nous en profitons pour rappeler l'existence du **stage « mutations Inter » organisé par la FSU à Nantes, le mercredi 13 novembre après-midi** – informations et modalités d'inscription sur le site académique du SNES-FSU.

La **FSU**, fédération majoritaire dans l'Éducation Nationale et représentative dans la Fonction Publique d'État et Territoriale, tiendra son **onzième congrès national du 03 au 07 février 2025**, au Couvent des Jacobins, le Centre des Congrès de Rennes Métropole.

Naturellement, ce congrès sera l'aboutissement de nos réflexions et l'achèvement de tout un processus...

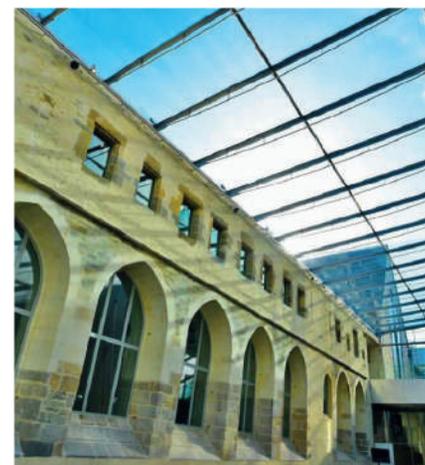
11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



...marqué d'abord par différentes étapes, notamment des **congrès départementaux** :

- en **Vendée** : **mardi 10 et mercredi 11 décembre 2024**
- en **Sarthe** : **mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024**, à l'Université du Mans
- en **Maine et Loire** : **jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024**, à la Maison des Syndicats
- en **Mayenne** : **jeudi 9 janvier 2025**, au lycée agricole de Laval
- en **Loire-Atlantique** : **jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025**, à la Maison des Syndicats



Ces congrès seront des temps importants de bilan, de réflexions et d'échanges sur les orientations (à prendre) dans notre organisation syndicale, regroupés en différents thèmes auxquels chacun·e pourra contribuer. Parmi ces sujets : le retour sur les luttes contre les réformes des retraites, la défense des services publics, la question de l'arc des organisations syndicales de lutte et de transformation sociale, la prise en compte des enjeux environnementaux et des changements climatiques, l'égalité femmes-hommes et les VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)...

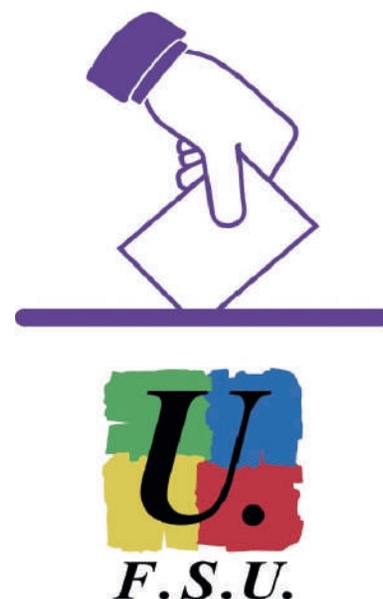
Ces congrès eux-mêmes surviendront après des temps de **votes des adhérent·es entre le jeudi 7 et le jeudi 28 novembre 2024**.

Ces votes seront spécifiques à chaque département, puisqu'il peut y avoir des choix différents pour l'élection des membres de l'instance départementale décisionnelle de la FSU (le CDFD). Les bulletins de vote seront donc départementaux.

Les « isolé·es » (moins de 4 adhérent·es dans l'établissement) et les retraité·es recevront le matériel à domicile et voteront par correspondance. Pour les autres, le vote s'organisera en établissement auprès des correspondant·es/S1 qui recevront en détail les modalités dans un courrier d'établissement spécifique.

Il concernera tou·tes les adhérent·es à jour **mais aussi**, sauf volonté manifeste de leur part de ne pas ré-adhérer ni s'impliquer, les adhérent·es non à jour de l'année précédente.

C'est un temps de démocratie important pour notre fédération dans son ensemble et, au 1^{er} chef, pour notre organisation syndicale au vu de la place prépondérante du SNES au sein de la FSU. Chacun·e est donc vivement invité·e à s'en saisir et à faire entendre sa voix.



Résister, agir, lutter

● Après plusieurs semaines de manœuvres politiques, E. Macron a fini par nommer un premier ministre qui a formé un gouvernement. À rebours du résultat des urnes plaçant le NFP en tête, le président aura donc fait le choix - lourd de responsabilité - d'une alliance avec la droite soumise à l'agrément du RN. La nomination à la Fonction publique du très libéral G. Kasbarian (tristement célèbre pour sa loi "anti-squat"), à l'Intérieur, du réactionnaire B. Retailleau et celle de la macroniste A. Genetet à l'Éducation Nationale (alors qu'elle ne connaît rien aux questions éducatives) montrent que nulle rupture n'est à attendre. Pire, il est plus que probable que la politique appliquée depuis 7 ans se radicalise dans un recul des droits

● En ces circonstances, la résistance face aux attaques contre la Fonction publique et l'École devra donc venir, une fois de plus, des personnels. Ces derniers peuvent compter sur le SNES-FSU. La tendance majoritaire U&A, légitimée et renforcée par le vote des adhérent-es, entend bien :

- continuer à **pratiquer un syndicalisme de terrain**, ancré dans la profession, acharné à lutter pour nos conditions d'exercice et les défendre contre les abus d'une hiérarchie qui peut rapidement devenir maltraitante ;

- promouvoir aussi, par l'action locale, une **École juste** en luttant, notamment dans les CA, contre la mise en place du « choc des savoirs ».

● Cet indispensable travail de terrain devra s'articuler avec une lutte plus globale, aussi bien au niveau académique que national, **au sein de la FSU et aux côtés des organisations syndicales progressistes**, pour obtenir, enfin, une revalorisation salariale digne de ce nom, un renfort des Services Publics et l'abrogation de l'injuste réforme des retraites.

● Sur le plan éducatif, le SNES-FSU pèsera de tout son poids pour que soit mise en place une véritable **politique d'inclusion scolaire** qui ne se contente pas de slogans creux mais change réellement l'École pour nos élèves en situation de handicap.

Nous lutterons également pour l'**amélioration des conditions d'exercice et de rémunération des non-titulaires et AED**. Nous lutterons pour obtenir la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH. L'Éducation Nationale marquée durablement par la pénurie de personnels du fait du manque d'attractivité de nos métiers ne peut pas être en plus le ministère de la précarité !

Le SNES-FSU continuera à défendre les collègues et à promouvoir une École réellement laïque, démocratique et émancipatrice.



CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE – NANTES LE 8 OCTOBRE 2024

Victoires en demi-teinte

En cette rentrée, nous pourrions ressentir un double soulagement, en apparence : le RN n'est pas à Matignon mais les politiques d'un gouvernement, qui nous a été imposé, sont déjà antisociales : les réactionnaires et leurs idées sont au pouvoir et les plus faibles vont encore en faire les frais. Des consignes de rigueur budgétaire vont encore saboter des services publics déjà exsangues.

Autre motif de soulagement temporaire : dans les établissements, les "réformes" voulues par Attal ont pour beaucoup été retoquées grâce aux luttes de l'an dernier : les groupes de niveau n'existent quasiment pas dans l'académie, tels, en tout cas, que le ministère voulait nous les imposer ; les Pactes sont boudés par les collègues ; le nouveau brevet n'entrera pas en vigueur en juin. Par ailleurs, la cour des comptes fait les mêmes constats que nous concernant le SNU et la scolarisation des élèves en situation de handicap : trop d'argent d'un côté, trop peu de l'autre et dans les deux cas un encadrement problématique malgré les discours lénifiants de l'institution.

En réalité, s'il n'a pas gagné une bataille, le ministère n'a pas encore perdu la guerre qu'il mène contre le service public d'éducation : dans l'académie, les HSE

disparaissent au profit des Pactes pour les remplacements de courte durée ; les différences d'un collège à l'autre concernant le choc des savoirs laissent craindre une division des salles des profs, une inégalité selon l'ampleur des résistances locales et la poursuite accrue des déréglementations des services des enseignant-es toujours plus soumises à la main des chefs ; la réforme du brevet n'est que reportée pour l'instant et la cour des comptes n'a pas l'habitude de voir ses remarques suivies d'effets.

Par ailleurs, les sureffectifs dans les classes, les emplois du temps catastrophiques, le manque de personnel enseignant, de vie scolaire, administratif ou médico-social, sans compter des conditions matérielles déplorables (informatique, bâtiments...) ne font qu'empirer notre quotidien professionnel et nos métiers ne semblent plus avoir de sens.

Il faut donc convaincre nos collègues, dont on peut sentir parfois la résignation, que les luttes doivent persister et permettre la victoire cette année non seulement dans nos professions mais dans la société toute entière. Ces combats seront à mener avec la FSU et dans le cadre intersyndical le plus large possible.

Une rentrée rendue délicate

Cinquième rentrée sous le régime de la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique » (TFP)... et donc cinquième rentrée encore plus chaotique que les précédentes pour les non-titulaires de l'académie. Plus que jamais, le fait de ne pas avoir de groupe de travail (GT) sur les affectations pénalise grandement les collègues, avec des conséquences catastrophiques pour certain·es non-titulaires, qu'ils soient en CDD ou en CDI.



Article 4 juillet

Un double constat problématique s'impose :

D'un côté, des non-titulaires en CDI, sans mission, qui doivent attendre chez elleux, des non-titulaires « CDIsables », avec 4, 5 ou 6 ans d'ancienneté, sans mission et donc depuis le 1er octobre inscrit·es à France Travail, et enfin des collègues avec plus de dix ans d'ancienneté contraint·es de prendre des missions de quelques heures avec le salaire à l'avenant. De l'autre, des collègues qui débutent, affecté·es sur des postes à l'année avec des temps pleins...

Le SNES-FSU de Nantes rappelle que la loi TFP ne s'applique pas aux non-titulaires, et réclame donc le retour du GT d'affectation qui existe par ailleurs dans d'autres académies.

Il déplore aussi le sous-effectif criant des services de la DIPE 5 : six secrétaires et une cheffe de service s'occupent de 2300 NT et plus de 500 TZR à cette rentrée. Et ce n'est pas la « cellule de rentrée », composée d'étudiant·es et de retraité·es, qui a pu répondre au mieux aux problématiques des directions et des collègues...

Enfin, il dénonce la nouvelle pratique qui, pour « fluidifier » les affectations, a privilégié la « continuité pédagogique » basée sur les avis des directions, au détriment des barèmes et donc de l'équité de traitement.

Au final, un chaos monumental et des collègues en très grande souffrance, qui ne reçoivent aucune réponse satisfaisante du rectorat. **Le SNES-FSU de Nantes continuera de défendre chaque collègue non-titulaire en difficulté et de porter la revendication d'un retour à une gestion plus équitable et humaine des affectations.**



Article 30 septembre

Septembre 2024 : la SRIAS Pays de la Loire a aussi fait sa rentrée !

La SRIAS, qu'est-ce que c'est ? C'est la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale. Créées en 1995, les SRIAS constituent l'échelon régional de concertation et de coordination de l'action sociale, au bénéfice des agents rémunéré·es sur le budget de la fonction publique de l'État (actif·ves et retraité·es). Elles sont composées de 12 représentant·es de l'administration et 13 des organisations syndicales. La FSU possède, en Pays de la Loire, deux sièges de titulaires et deux autres de suppléant·es.



La SRIAS accompagne les agents et leur famille dans :

- l'accès à la culture et aux loisirs (actions lecture, sorties, spectacle de Noël...)
- la prise en compte du handicap
- la gestion de la restauration inter-administrative à laquelle les personnels de l'Éducation nationale pensent peu. Pourtant, il y en a 4 à Nantes, 3 au Mans, 1 à Angers, 1 à Laval et 1 à La Roche sur Yon.
- l'accès au logement, que ce soit pour des solutions temporaires ou des aides à l'accession à la propriété
- la petite enfance et notamment la garde d'enfants avec des places en crèches
- des actions dans le domaine du sport
- l'accès aux vacances avec des séjours enfants, adultes, familles, pour les jeunes adultes porteurs de handicap, des possibilités de subventions...

Contrairement à ceux des autres ministères, les personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Nantes, qui représentent une très large partie des bénéficiaires potentiels, sont encore trop peu à connaître et solliciter les activités de notre SRIAS.

Aussi, pour contribuer à mieux les faire connaître et à permettre à tous les agents d'en bénéficier, la SRIAS Pays de la Loire s'est dotée, depuis cette rentrée, d'un tout nouveau site : <https://srias-pays-delaloire.fr/>

N'hésitez donc pas à vous abonner à « SRIAS News » pour recevoir toute l'actualité de la SRIAS dans votre boîte mail et ainsi ne rien manquer des offres de votre action sociale interministérielle !

Stages académiques et départementaux pour l'année 2024 - 2025



Les stages organisés par la section académique et les sections départementales sont des **moments forts de la vie syndicale**. Ils permettent de s'informer, d'échanger, de débattre **hors de tout regard hiérarchique** sur tous les sujets ayant trait à nos métiers et nos carrières.

Stages académiques (liste actualisée sur le site pendant l'année)

Ces stages sont de droit et votre absence n'a pas à être rattrapée.

Quand ?	Où ?	Stage
5 novembre	Angers (Bourse du Travail)	TZR
12 novembre	Nantes (Gare de l'État)	FSSCT (registre Santé Sécurité), DGI ...
13 novembre	Nantes (Gare de l'État)	Stagiaires (matin) – mutations INTER (après-midi)
21 novembre	Angers (Bourse du Travail)	Préparer sa retraite avec le SNES-FSU
3 décembre	Angers	Psy-EN
17 Décembre	Angers (Bourse du Travail)	Préparer son rendez-vous de carrière
4 mars	Angers (Bourse du Travail)	Égalité femme – homme et VSS
6 mars	Angers (Bourse du Travail)	Carrière : comprendre le déroulé de carrière

Stages départementaux

Quand ?	DPT	Où ?	Stages
7 novembre	72	Le Mans Lycée Funay H. Boucher	Non-Titulaires
19 novembre	85	Collège Beltrame, Luçon	Militer avec la FSU dans mon établissement
26 novembre	44	Nantes (Gare de l'État)	Non-Titulaires
3 décembre	49	Angers (Bourse du Travail)	Non-Titulaires
4 février	49	Angers (Bourse du Travail)	Agir en CA - DGH
22 mai	53	Laval	Non-Titulaires
27 mai	85	La Roche sur Yon	Non-Titulaires
3 juin	72	Le Mans	Non-Titulaires
5 juin	44	Nantes (Gare de l'État)	Non-Titulaires
12 juin	49	Angers (Bourse du Travail)	Non-Titulaires

Pour participer

inscription auprès de la section académique par votre **espace adhérent·e** ou **par mail** selon votre **situation** (emploi@nantes.snes.edu ; nontitulaires@nantes.snes.edu ; s3nat@snes.edu).

Remboursement de :

Frais de déplacement (base du tarif SNCF 2de classe)
Forfait repas de 10 €

En pratique

Se rencontrer échanger

moments conviviaux
En présentiel
(visio exceptionnelle si déplacement impossible)

Comment valider votre inscription ?

L'inscription génère une **demande d'autorisation d'absence**. Elle doit être déposée au secrétariat de votre établissement **un mois minimum avant** le début du stage. *Seule la rectrice, ou par délégation la ou le DASEN peuvent refuser cette autorisation d'absence, qui est réglementairement accordée sans réponse négative avant les 15 jours précédant la date du stage. En cas de difficultés, contactez la section académique du SNES-FSU sans tarder.*



Ont participé à la rédaction et à l'élaboration de ce numéro de **SNES Pays de Loire** :

Quentin Betton, Laurent Blancs, Cécile Delianne, Xavier Hill, Erwan Le Bouch, Céline Pella, Jeffrey-Gaylord Remaud et Pierrick Rival.